



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

CHAUMONT, le 9 septembre 2016.

Communiqué de presse

Elections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de région et de la Haute-Marne et des délégués consulaires

La clôture du scrutin pour les élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de région et de la Haute-Marne et des délégués consulaires a été fixée **au 2 novembre 2016**.

Il s'agit d'élire 24 membres et 60 délégués respectivement répartis en trois catégories (commerce, industrie et service).

Les candidatures tant aux fonctions de membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie qu'aux fonctions de délégués consulaires sont recevables du **vendredi 16 septembre à 8 heures 30 au vendredi 23 septembre 2016 à 12 heures**, à la préfecture de la Haute-Marne, bureau des réglementations et des élections pendant les heures d'ouverture au public (8 heures 30 à 12 heures et 13 heures 30 à 16 heures 30) .

Des modèles de déclarations de candidatures, d'attestations sur l'honneur et de mandats de dépôt des candidatures pourront être obtenus au bureau des réglementations et des élections de la préfecture de la Haute-Marne.

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54 – 06 86 80 52 55